

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 septembre 2019
CO 106 DE

Page 1/2

Etaients présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Martine VUILLEMIN (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Hubert DELACROIX, Antoine MARCELIN, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Mathieu GERARD, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 67
Votants : 82

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER (Vice-Président) à Jean-François CETRE (Vice-Président), Rémy VIENNET à René BERNARD, Philippe BRUNIAUX à René MOLIN, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, André PROST à Robert MOUGET, Roland BERTHELIER à Colette GIRARD, Denis BRENIAUX à Alain CHOULOT, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Pascal DROGREY à Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR à René GUINERET, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Marie-Madeleine SOUDAGNE à Danièle CARDON, Yann PINGUAND à Christian PROST, soit 15 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Paul BUCHET à Antoine MARCELIN, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET soit 2 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaients Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Charles VALLET, Anne CHARLET, Jacques GUILLOT, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Jacqueline COTTAREL, Laurent MENETRIER.

Etaients absents : Anne DE ZAN, Gérard BOUDIER, Alain MURCIER, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Daniel BEROCCHI, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques FAIVRE.

Convocation faite le : 10 septembre 2019

Objet : Vente des cartoguides.

La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins possédait 3 cartoguides issus des 3 ex-Communautés de Communes. Ces 3 cartoguides avaient déjà fait l'objet d'un travail commun et répondaient au cahier des charges du Comité Départemental du Tourisme.

Arrivé à épuisement, il avait été décidé de refaire un cartoguide unique regroupant les 3 ex-territoires.

L'entreprise Cartosud a réalisé 4000 exemplaires de ce cartoguide pour un montant de 9360 € HT (+ 1000 € de droit IGN).

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 septembre 2019
CO 106 DE

Page 2/2

Objet : Vente des cartoguides.

La vente de ces cartoguides se fait par l'intermédiaire des Offices de Tourisme et quelques exemplaires sont aussi vendus par le comité départemental du tourisme (CDT)
Le prix public est fixé à 5 € TTC.

Il convient de définir un prix de revente de ces cartoguides à l'EPIC Cœur du Jura et au CDT.
La commission Tourisme réunie le 4 septembre 2019 propose le prix de 3.50 €.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / FIXE le prix de revente du carto guide à 3.50 € à l'EPIC Cœur du Jura et au Comité
Départementale du Tourisme ;

2/ AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché
le 1^{er} Vice-Président
Jean-François GAILLARD

Le Président

Michel FRANCONY

